

AGENDA 21 DES CULTURES

Compte rendu de la plénière du 24/03/2012

Objectif de la réunion : Synthèse des actions proposées depuis septembre 2011

DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

10h-10h30 :

- Distribution des tableaux de synthèse des actions auprès des participants
- Présentation des animateurs
- Rappel de la méthodologie du projet à l'aide d'une affiche présentant l'arborescence de l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers (charte, enjeux, engagements et actions)
- Présentation de la méthodologie de travail de la plénière du jour
Principe du word café : 4 tables, 2 engagements par table, 4 animateurs issus du groupe partenarial. Les participants passent de table en table toutes les 20 minutes afin de prendre connaissance des différentes actions proposées par engagement qui constitueront le Plan d'actions commun.

10h30-11h50 :

- Les animateurs ont pour rôle de porter à connaissance les actions des engagements concernés, de prendre des notes sur les remarques des participants et sur les questions qui reviennent souvent. Cela constituera autant d'indicateurs pour la suite du projet

Animateurs	Engagements présentés
Christian COPPO	1.2.1. / 1.2.3.
Etienne MACKIEWICZ	2.2.1. / 2.2.5.
Marianne PRODHOMME	3.2.1. / 4.2.3.
Philippe PIAU	5.2.6. / 6.2.5.

DEROULEMENT :

- Lecture à haute voix des engagements : les participants prennent des notes sur des questions de compréhension
- Débat, dialogue, échange sur des questions de compréhension (explication)
- S'il reste du temps, prise en compte des remarques, des actions que les participants préfèrent

11h50-12h30 :

- Information aux participants : les tableaux de synthèse seront envoyés auprès des structures du territoire. Il est demandé aux participants de faire connaître le document, de le diffuser auprès de leurs contacts et de nous faire remonter leurs préférences d'ici la plénière du 3 juillet, voire de proposer de nouvelles actions

PROCHAINE RENCONTRE

Plénière du 3 juillet 2012 : cette plénière constituera l'occasion de recueillir les avis des acteurs du territoire sur les actions qui leur paraissent essentielles, voire d'avoir un premier positionnement de leur part sur certaines actions. Par ailleurs, elle permettra de présenter des actions en cours afin d'illustrer concrètement ce que peut être une action de l'Agenda 21 des Cultures, et donnera lieu à une nouvelle séance de signature de la Charte d'engagement de l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers.